

Liste des délibérations de la séance de Conseil Municipal du Vendredi 15 septembre 2023

1/ Approbation du procès-verbal de la réunion de Conseil Municipal du 17 juillet 2023 :

Le procès-verbal de la réunion du conseil municipal du Lundi 17 Juillet 2023 a été approuvé à 13 voix pour et 1 abstention.

2/ Délibération pour octroyer à certaines associations les subventions annuelles non encore attribuées à ce jour :

Le Conseil Municipal délibère à 14 voix pour octroyer à certaines associations les subventions annuelles non encore attribuées à ce jour.

3/ Délibération pour la mise en place d'un bail en faveur de chacun des deux logements situés l'un au 38 Grande Rue, l'autre 87 Grande Rue à Cousance :

Le Conseil Municipal délibère à 13 voix pour et 1 abstention pour la mise en place d'un bail en faveur de chacun des deux logements situés l'un au 38 Grande Rue, l'autre 87 Grande Rue à Cousance.

4/ Délibération pour la mise en place d'un bail au niveau du Pôle Médical en faveur de l'exercice des nouveaux médecins :

Le Conseil Municipal délibère à 13 voix pour et 1 abstention pour la mise en place d'un bail au niveau du Pôle Médical en faveur de l'exercice des nouveaux médecins.

5/ Délibération pour la mise en place d'une convention avec les nouveaux médecins concernant l'achat de mobilier et l'équipement médical et informatique du Pôle Médical :

Le Conseil Municipal délibère à 13 voix pour et 1 abstention pour la mise en place d'une convention avec les deux médecins concernant l'achat de mobilier et l'équipement médical et informatique du Pôle Médical.

6/ Délibération pour la mise en place d'un bail commercial avec Karine Rochet gérante de la « Crèmerie de Karine » :

Le Conseil Municipal délibère à 13 voix pour et 1 abstention pour la mise en place d'un bail commercial avec Karine Rochet gérante de la « Crèmerie de Karine ».

7/ Délibération pour la mise en place d'une convention de gestion avec le Conservatoire d'Espaces Naturels de Franche-Comté concernant le site « Côte d'Artois » à Cousance :

Le Conseil Municipal délibère à 14 voix pour la mise en place d'une convention de gestion avec le Conservatoire d'Espaces Naturels de Franche-Comté concernant le site « Côte d'Artois » à Cousance.

8/ Délibération pour l'évolution de métier concernant un agent technique municipal :

Le Conseil Municipal délibère à 14 voix pour l'évolution de métier concernant un agent technique municipal.

9/ Délibération pour renouveler le contrat de Monsieur Jean Gallat dans le cadre d'une convention de Contrat Unique d'Insertion :

Le Conseil Municipal délibère à 14 voix pour renouveler le contrat de Monsieur Jean Gallat dans le cadre d'une convention de Contrat Unique d'Insertion.

10/ Délibération pour vendre une balayeuse à Jardival :

Le Conseil Municipal délibère à 14 voix pour vendre une balayeuse à Jardival.

11/ Délibération pour les rapports annuels de l'eau des années 2021 et 2022 :

Le Conseil Municipal délibère à 14 voix pour les rapports annuels de l'eau des années 2021 et 2022.

12/ Présentation du rapport annuel 2022 du SYDOM :

Le Maire présente le rapport annuel du SYDOM de l'année 2022.

La séance est levée à 22 h 30.

Le Maire - Christian BRETIN

